

Texte n° 5 :

► GIONO, *Les Âmes fortes*, p. 270-271.

Exploitable dans le cadre de réflexions sur :

► **Le scandale du mal**

Quand la société cautionne le mal : portrait d'un bourreau

QU'EST-CE QU'UN BOURREAU ?

On peut définir **le bourreau comme celui qui accomplit le mal au nom de la loi**, ou du moins en ayant la loi de son côté. L'usurier constitue certes un cas de figure assez particulier, l'usure se définissant précisément par un taux d'intérêt abusif au regard des taux stipulés par la loi. Néanmoins, l'usure est admise par la société et encadrée par le droit. C'est son ambiguïté même qui la rend intéressante : fondée sur ce que la morale considère comme un vice particulièrement abject (l'exploitation de la misère d'autrui à des fins d'enrichissement personnel), elle n'en est pas moins un rouage essentiel de la société. C'est pourquoi, de Balzac à Dickens en passant par Dostoïevski et Zola, **l'usurier est le figurant inévitable d'un univers où les institutions humaines, loin de lutter contre le mal naturel, semblent au contraire le cautionner**. En appelant Reveillard « **un capitaine de guerre** », Giono souligne l'impuissance de la Cité à éradiquer cette guerre de chacun contre chacun qui selon Hobbes caractérise l'état de nature.

Rien ne manque à l'évocation de cette monstruosité froide : ni la restitution du « langage d'huissier » qui en est l'instrument (« assignation », « déclaration d'incapacité de paiement », « acte de saisie »), ni l'évocation pathétique des paysans acculés à la ruine, ni la réduction d'une destinée humaine à « deux chiffres » inscrits dans un carnet.

L'ensemble du passage peut être lu comme une variation sur le thème de l'exécution : le terme revient souvent dans les pages qui précèdent (« nous allons avoir six mois de répit, avant que Reveillard nous fasse exécuter », 252 ; « je les exécute dans deux mois », 266). Il doit être entendu dans un sens technique : exécuter un débiteur, c'est le contraindre à s'acquitter de ses dettes en le ruinant. Mais **le cérémonial introduit par Reveillard** (« ces gens-là méritent un peu de cérémonie »), **et surtout la grâce des époux Numance, font entrevoir la possibilité d'un esthétisme rédempteur : la ruine serait alors exécutée comme on exécute une partition ou une chorégraphie élégante**. Cependant la cérémonie s'achève par la mort d'un des protagonistes, nous offrant le spectacle d'une exécution proprement capitale (M. Numance est victime d'une attaque cérébrale). Reveillard est bel et bien un bourreau.

UN HOMME À LA MESURE DE SON MÉTIER

À la suite de ses prédécesseurs (Balzac, Dostoïevski, Dickens), **Giono s'emploie à montrer comment l'âme de l'usurier est aussi sombre que sa fonction.** L'usurier a beau prétendre, comme tous les bourreaux, qu'il ne fait que son métier, il n'en demeure pas moins qu'il a choisi ce métier plutôt qu'un autre. Aussi est-ce **un homme corrompu par le mal : sans pitié, cupide, retors** (il projette de se retourner contre son allié Firmin une fois leur combinaison aboutie, dans l'espoir de réaliser un bénéfice supplémentaire). L'« enfantillage amer » qui pousse Reveillard à s'embarrasser du formalisme cérémonieux d'un chapeau gibus n'en rend que plus grinçante, en la rehaussant d'une touche grotesque, son œuvre de destruction. De même, **l'humanité qu'il revendique en présence de Monsieur Numance agonisant – « On n'en est pas moins homme »¹ – est frappée d'imposture dans la mesure où les paroles de Reveillard font écho à une célèbre réplique de l'imposteur par excellence, Tartuffe.**

LE BIEN TERRASSÉ PAR LE MAL ?

À première vue ce passage met en scène le triomphe du mal, parachevé par la mort du bon M. Numance. Pessimisme absolu ? On observera cependant que la sérénité des époux Numance, la force de leur union, leur consentement inconditionnel à la fatalité d'une ruine qu'ils ont du reste anticipée de longue date, semblent les soustraire au mal. **Le mal les anéantit sans les atteindre.** Ils chutent, certes, mais sans déchoir, immunisés qu'ils sont par la force des deux passions qui gouvernent leur existence : l'amour et la générosité. **Le privilège des âmes fortes n'est pas de vaincre le mal, mais de pouvoir l'ignorer. « Fâcheuse coïncidence »,** s'exclamera M. Numance sur son lit de mort, défiant et déjouant dans un ultime effort la causalité ordinaire qui tendrait à voir dans son attaque tout le contraire d'une coïncidence.

De plus, l'étrange et fugitive complicité qui s'établit entre M. Numance et Reveillard (**« Monsieur Numance remarqua le gibus et fut heureux comme un roi »**) laisse entrevoir la possibilité d'un **dépassement de la dichotomie Bien/Mal à travers le cérémonial, le jeu, tout ce que Giono, à la suite de Pascal, appelle le divertissement.**

Ce qu'on peut retenir de l'analyse de cet extrait

**Giono dépeint en la personne de Reveillard
la féroce médiocrité d'un être dont la cruauté est favorisée par la loi.**

C'est la « banalité du mal » (Hannah Arendt) qui est représentée ici.

¹ « Ah ! pour être dévot, je n'en suis pas moins homme ;
Et lorsqu'on vient à voir vos célestes appas,
Un cœur se laisse prendre, et ne raisonne pas. » (Tartuffe tentant de séduire Elmire) *Tartuffe* (III,3)